

FACTUREZ AVEC CHORUS PRO 1 jour

Objectif général

Cette journée vous donnera les clés pour comprendre les obligations juridiques, pour créer votre compte Chorus Pro et pour utiliser l'interface

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié

Durée

7 heures.

Prérequis

Se munir de son RIB, d'une ou plusieurs factures à destination d'acheteurs publics sous Pdf.

Chaque stagiaire doit pouvoir consulter sa boîte mail pro durant la formation (*prévoir en fonction de votre messagerie vos codes*)

Plages horaires

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme

Matin

☞ Appréhender l'utilisation de l'interface :

- Créer son compte sur Chorus PRO
- Emettre une facture en saisie et en télétransmission
- Suivre le traitement de la facture

Après-midi

☞ Savoir gérer la facturation

- Les factures de travaux
- La facturation d'un cotraitant
- Les cas de sous-traitance

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (10 personnes maximum)
- Démonstration et explication des fonctions. Exercices de mise en application
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques
- Evaluation et remise d'une attestation de formation.

Pour plus d'informations

Service Formation Continue - Par territoire :

04 : formationcontinue04@cmar-paca.fr
04 92 30 90 97 - 06 70 27 71 76

13 : formationcontinue13@cmar-paca.fr
04 91 32 24 70

05 : formationcontinue05@cmar-paca.fr
04 92 52 80 15

83 : formationcontinue83@cmar-paca.fr
04 94 61 99 65

06 : formationcontinue06@cmar-paca.fr
04 92 12 53 45

84 : formationcontinue84@cmar-paca.fr
04 90 89 20 40

<https://www.cmar-paca.fr/catalogues-des-formations>

Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

DREAT – Pôle Formation Continue - 5 boulevard Pèbre – 13008 Marseille

N° SIRET : 130.020.878.00240 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du préfet de région PACA